

## **Communiqué de presse N°12/2010 du ROSO :**

### **Grenelle de l'environnement dans l'Oise : le ROSO signe sa première charte avec une commune de l'Oise, pour la concertation dans l'élaboration sur les documents d'urbanisme.**

Le mardi 30 novembre, le ROSO a signé sa première charte pour la concertation dans l'élaboration des documents d'urbanisme avec Jacques Cotel, maire de Breteuil-sur-Noye.

Dans le cadre des principes de gouvernance déclinés dans le Grenelle de l'environnement, le ROSO a lancé une action au début de l'année auprès de l'Union des Maires de l'Oise. Cette action a pour but de permettre aux associations de défense de l'environnement, membres du ROSO, de participer à l'aménagement du territoire dans le cadre de l'élaboration/révision des documents d'urbanisme à l'échelle des communes ou des communautés de communes.

Après une réponse négative du conseil d'administration de l'UMO, et aucune réponse du département, une campagne de communication vers les 593 communes a été réalisée. Cette démarche a permis de recueillir une vingtaine de réponses.

A l'issue d'une série de rendez-vous, plusieurs communes se sont engagées à soumettre à leurs conseils municipaux la signature de la charte du ROSO.

En appui de cette action un guide a été publié avec le soutien de la DREAL Picardie. Un pas vers la gouvernance environnementale locale dans l'Oise est avancé....

Le jeudi 9 décembre à 14H30, la ville de Lassigny représentée par son maire Thierry Frau signera également la charte du ROSO.